

PARCOURS DE COMPOSITRICES AUX XX^e ET XXI^e SIÈCLES : DE LA COMMANDE AU PROCESSUS DE CRÉATION

Sous la direction de Delphine Vincent, Viviane Waschbüsch,
Laurent Pottier et Louisa Martin-Chevalier



Slatkine Érudition

GENÈVE

2024

Hyacinthe RAVET

**OUVERTURE : COMPOSITRICES,
DE L'ENGAGEMENT CRÉATEUR
AUX STRATÉGIES POLITIQUES**

À la mémoire de Marge Cramoisan

À l'heure où la question de la séparation (potentielle) entre créateur·ice et sa création se pose plus que jamais, quels accents particuliers prend-elle pour les compositrices ? La question en engendre d'autres : quelle place occupent ces dernières au sein des institutions ? Quelle légitimité et quelle reconnaissance connaissent leurs œuvres ? Comment se situent ces créatrices dans le domaine de la musique contemporaine ? Dans ce métier encore fortement masculinisé où les figures les plus connues sont des hommes, quels sont les modèles reçus et ceux qui sont maintenant proposés ? Dès lors, comment devient-on compositrice aujourd'hui ? Quels facteurs encouragent ou dissuadent la construction d'un tel projet ?

Cet ensemble d'interrogations articule intimement l'analyse de l'entrée des femmes au sein d'une profession et le déroulement des carrières, la singularité des trajectoires créatrices et la situation collective d'une profession. D'un point de vue sociomusicologique, « devenir compositrice » revient, en effet, à poser la question de « l'accès à » : analyser l'ouverture historique d'une profession, mais aussi la question des « droits d'entrée » dans cette profession et l'action de *gate keepers* qui en gardent l'entrée ; l'examen de la construction des « carrières » de compositrices en différentes étapes s'éclairant à l'aune des conditions historiques et sociales d'accès.¹

¹ Voir notamment les deux ouvrages dirigés par Gérard Mauger sur la question des droits d'entrée dans les univers artistiques : *L'accès à la vie d'artiste. Sélection et consécration artistiques*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2006 (Champ social) et *Droits d'entrée. Modalités et conditions d'accès dans les univers artistiques*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2006.

À partir de la collecte de diverses données sur leur situation en France et de rencontres avec des compositrices², cet article dresse un état des lieux de leur présence aujourd'hui et interroge la transmission possible dans le temps de ce métier de la création aux femmes. Il en vient ensuite à mettre en lumière les enjeux esthétiques, sociaux et politiques liés à la place qu'elles occupent, pour les compositrices elles-mêmes et le milieu musical dans lequel elles évoluent, en se penchant sur les outils mobilisés pour atteindre plus d'égalité dans ce secteur.

STAGNATION OU PROGRESSION ?

Identifier quelle place les compositrices occupent au sein des institutions musicales – entendues comme instances de production et de diffusion, mais aussi d'enseignement et de légitimation – permet de pointer les phénomènes d'invisibilisation qui ont affectés leur histoire. Dit autrement, il importe de cerner qui sont les compositrices reconnues comme telles, celles qui sont programmées, leur présence en tant qu'enseignantes et comme apprenties créatrices, pour mieux leur faire une place.

PRÉSENCE ET DIFFUSION DES COMPOSITRICES

L'estimation de la présence des compositrices dans le passé demeure délicate : lors de la table ronde *La musique et son genre* organisée à la Philharmonie de Paris le 7 mars 2015, Catherine Deutsch évoquait 7% de femmes parmi les troubadours et les trouvères.³ Les données recueillies par Florence Launay permettent d'estimer leur présence à 7% au cours du

² Cet article est une version actualisée et étoffée de deux conférences et d'un article. La première conférence a été présentée le 11 mars 2015 dans le cadre de la journée d'étude *Plurielles. Paysage contemporain avec compositrices* organisée par le Centre de documentation de musique contemporaine, en collaboration avec l'association Plurielles 34 (disponible en ligne : <<http://www.cdmc.asso.fr/fr/actualites/saison-cdmc/plurielles-paysage-contemporain-compositrices>>). Elle s'est traduite par un article auquel Claire Fonvieille a contribué en complétant notamment les données mobilisées. Qu'elle en soit ici chaleureusement remerciée ! Voir : « Devenir compositrice aujourd'hui. Le regard de Hyacinthe Ravet », in *Compositrices, l'égalité en acte*, éd. Laure Marcel-Berlioz, Omer Corlaix et Bastien Gallet, Paris, CDMC/Éditions MF, 2019², pp. 113-135. La seconde conférence a été présentée lors du colloque *De la commande au processus de création. Parcours de compositrices aux XX^e et XXI^e siècles* le 5 juin 2023 organisé par Louisa Martin-Chevalier, Laurent Pottier, Delphine Vincent et Viviane Waschbüsch à l'Université Jean Monnet Saint-Étienne.

³ Cette dernière m'a précisé que cette information lui venait d'une recherche apparemment non publiée de Frédérique Le Nan lui indiquant que « sur les corpus de la BnF, les chansonniers I et K présentent à peu près ces proportions qu'il faudrait affiner, entre 5 et 7% ».

XIX^e siècle.⁴ Cette proportion est un peu plus conséquente au XXI^e siècle, mais sans progression radicale.

Les données actuellement disponibles indiquent que le métier de compositeur·ice demeure toujours très masculinisé : 10,8% de compositrices sont recensées dans le catalogue du CDMC (Centre de documentation de la musique contemporaine) en 2018 (108 sur 999 vivants) pour 10,6% en 2010.⁵ Cela corrobore les données de l'AGESSA qui dénombre 12% de femmes parmi les compositeur·ices musicaux·ales et chorégraphes en 2017 (10% en 2008)⁶, alors que la SACEM recense 9% de femmes parmi ses sociétaires en 2019, mais 17% en 2021, 2022 et 2023.⁷ Depuis une dizaine d'années, les interrogations sur la présence tenue des compositrices se font davantage entendre, mais ce nombre global de 10% reste tenace, entêtant, voire parfois exaspérant pour certain·es observateur·ices de la profession.

La diffusion des œuvres des compositrices est-elle en proportion équivalente à leur présence actuelle en France ? Dans les brochures *Où sont les femmes?*, la SACD (en collaboration avec le Mouvement H/F, le Laboratoire de l'égalité et le Deuxième regard) s'est penchée sur la place des compositrices dans les programmations des institutions musicales françaises depuis 2012 (dans les maisons d'opéra, les principaux orchestres subventionnés et les festivals de Beaune, Berlioz, de La Chaise-Dieu et d'Aix-en-Provence). Pour la saison 2016-2017, elle dénombrait 23 compositrices sur les 1151 compositeurs programmés (2%); dont 21 compositrices sur 325 compositeurs contemporains (soit 6%)⁸ : ces

⁴ De 1862 à 1911, la Société française des Compositeurs de musique admet 28 femmes sur 395 membres, soit 7%. Florence Launay indique aussi qu'un « millier de femmes qui ont exécuté ou fait exécuter en concert, privé ou public, et ont parfois publié, des œuvres dont elles étaient l'auteur, en France, entre 1789 et 1914 »; Florence LAUNAY, *Les compositrices en France au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2006, pp. 11 ; 137.

⁵ Données communiquées par le Centre de documentation de la musique contemporaine.

⁶ Voir : Marie GOUYON, *Écrivains, photographes, compositeurs... Les artistes auteurs affiliés à l'Agessa en 2008*, Paris, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2011, <<https://books.openedition.org/deps/533>> (consulté le 09.05.2024).

⁷ Ministère de la Culture, Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation, *Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication du Ministère de la Culture*, Paris, 2024, tableau 74, p. 63, <<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-d-ouvrages/Observatoire-de-l-egalite-entre-femmes-et-hommes-dans-la-culture-et-la-communication/Observatoire-2024-de-l-egalite-entre-femmes-et-hommes-dans-la-culture-et-la-communication>> (consulté le 09.05.2024).

⁸ Voir les statistiques détaillées par établissements et par saisons, ainsi que les précisions méthodologiques sur le site <<http://www.ousontlesfemmes.org>> (consulté le 09.05.2024).